

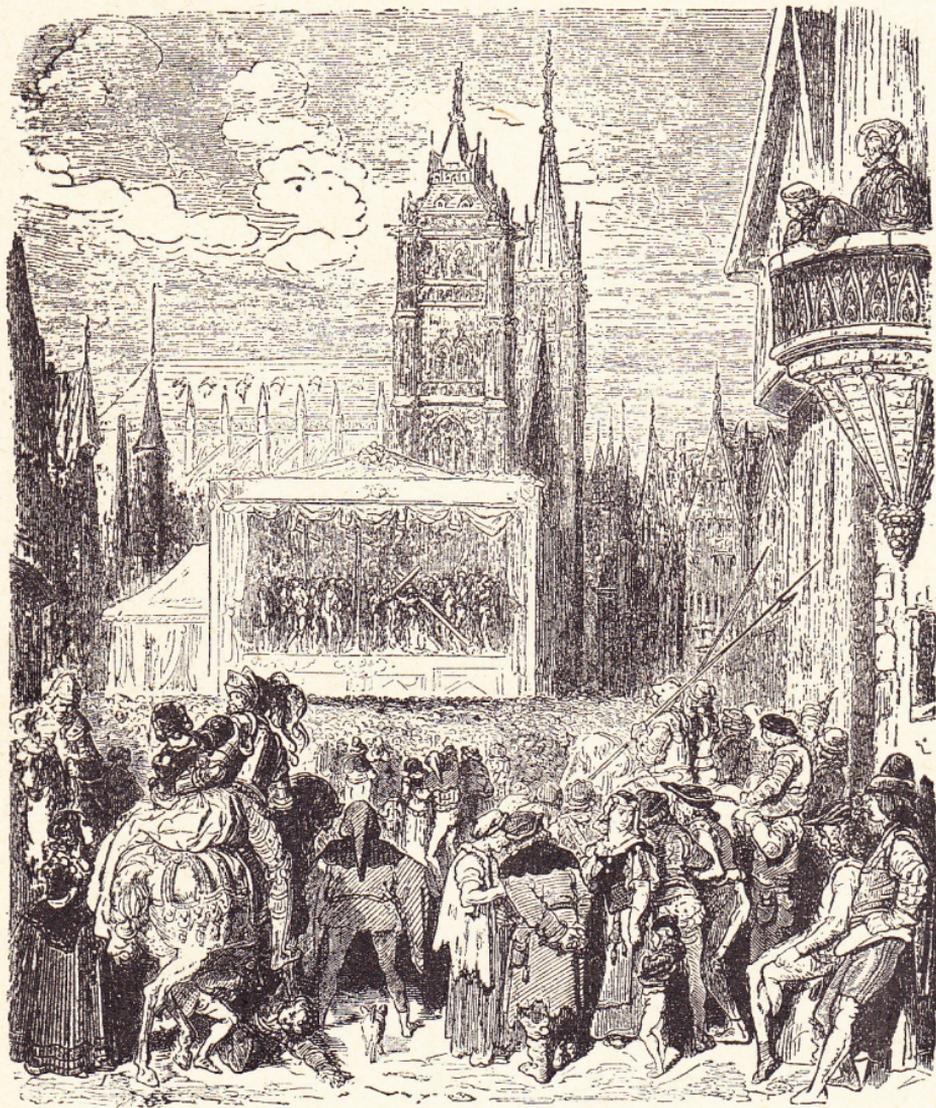
CHAPITRE XXII.

Fêtes militaires des communes. — Tournois. — Rois de l'Épinette à Lille et forestiers de Flandre à Bruges. — Confrérie de la *Table ronde*. — Sa réorganisation à Tournai. — Fêtes des trente et un rois. — Tirs à l'arbalète. — Leurs formes poétiques. — Lettres d'invitation des arbalétriers d'Audenarde. — Splendeur de ces fêtes et *artifices* qui s'y mêlaient. — Jeux à personnages. — L'élément poétique balance l'élément militaire. — Tir de 1543 et Puy d'Amours. — Influence funeste du règne des princes étrangers sur le caractère des fêtes et de la littérature.

Nous avons assisté aux batailles de la commune ; passons maintenant à ses fêtes guerrières, car elle en a aussi, qui ne le cèdent pas à celles de la noblesse. On peut les diviser en deux classes, les tournois et les tirs d'arbalète.

Les tournois paraissent les plus anciens. Dans l'origine le bourgeois libre, franc-homme et combattant à cheval comme les seigneurs, dont il était à peu près l'égal, avait pu descendre avec eux dans la lice ; et plus tard encore, après l'émancipation des petites gens, ceux qui se trouvaient assez riches pour porter l'armure de fer durent éprouver à leur tour l'ambition de disputer le prix de la lance aux gentilshommes voisins. Mais comme la noblesse ne voulait point se mesurer contre des adversaires de condition douteuse, ainsi qu'on l'a vu à Bouvines, elle n'aurait admis à ses jeux que des patriciens des villes. Il fallut donc ouvrir des lices bourgeoises (1), et c'est ce

(1) Les registres du parlement nous montrent des vilains faits chevaliers par Gui de Dampierre (1280), *suivant l'usage du comté* : tous les usages nobles devaient descendre aux plébéiens dans un pays où l'on voit les gens de métier forcés de porter armure de fer et de combattre à cheval dès qu'ils sont assez riches (1296).



REPRÉSENTATION D'UN MYSTÈRE.

que nous voyons arriver en Flandre sous la comtesse Jeanne (vers 1220). Cette princesse établit à Bruges la fête du *Forestier* de Flandre qui se célébrait le 3 mai, et à Lille celle des *Rois de l'ÉpINETTE* (1), qui commençait le premier dimanche de carême. C'étaient des luttes annuelles où les membres de l'association bourgeoise « avaient coutume de jouter à tous gentilshommes ou bourgeois du dehors » (2). Souvent les princes eux-mêmes prenaient part à ces amusements militaires, et Maximilien d'Autriche jouta tour à tour dans les deux villes contre le *Forestier* et contre le *Roi*. Mais la bourgeoisie n'avait pas besoin de leur concours pour entourer de splendeur ses solennités favorites. « Dames et damoiselles y accouraient de divers quartiers, » et les compagnies des différentes villes qui entraient en lice n'étaient pas moins jalouses de remporter le prix de la magnificence que celui de la valeur.

Ces joutes prenaient une forme plus brillante encore dans les fêtes de la *Table ronde*, institution que l'on trouve à Gand, à Ypres, à Tournai, à Louvain, et sans doute aussi dans plusieurs autres de nos anciennes villes. Elle semble avoir été particulière à la Belgique, si l'on en juge par les paroles de Villani, qui raconte qu'à l'entrée de Philippe le Bel, la noblesse étrangère vint *faire la table ronde* à la manière de Flandre (3). C'était une sorte de tournoi déguisé (comme on le voit par la fête des rois dont nous parlerons plus bas), et chaque combattant y figurait sous le nom d'un héros imaginaire. L'idée principale de cette mascarade chevaleresque avait été puisée dans les romans anglo-bretons, qui étaient alors à la mode et dont nous avons parlé ailleurs (4). Non seulement les lettres mais aussi les gentilshommes, s'appliquaient à répandre en Bel-

icains de Lille. Le roi

itée par madame Clé-

rait démontrer que la
re de Forestier depuis
être postérieure elle-

(1) Ce nom paraît venir de la *sainte épine*, donnée par la comtesse aux de l'ÉpINETTE était admis à faire ses dévotions dans le couvent.

(2) C'est ce qui résulte d'une lettre de Philippe de Valois, écrite en 1414 dans son *Histoire des fêtes du département du Nord*.

(3) J. VILLANI, I. VIII, c. 32. Comme ce passage est relatif à l'an 1330 société des tournois de Bruges, dite de l'*Ours blanc*, dont le chef prena 1320, n'est qu'une réorganisation de l'ancienne société de la *Table ron* même à d'autres institutions analogues.

(4) *Histoire de la littérature française* t. Ier, p. 57.

fictions dont le charme assurait la popularité. L'intrépide Michel de Haernes, un des châtelains qui avaient combattu à Bouvines sous l'étendard du roi, est regardé comme le premier traducteur de Tristan, et les versions flamandes des romans de cette famille peuvent à à peine se compter. Mettre en scène dans les tournois communaux les contemporains d'Artus, c'était à la fois caresser l'imagination de la multitude et déguiser sous un appareil d'emprunt l'humble origine d'une partie des jouteurs. Le champion plébéien se donnait des armoiries princières, sa femme, ses filles pouvaient déployer leur opulence sous un costume seigneurial. Quand une reine de France (Jeanne de Navarre) se plaignit d'être entourée à Bruges d'un millier d'autres reines qui l'égalaient en splendeur, elle venait d'assister à la fête de la *Table ronde*.

C'est à Bruges que les tournois de la grande bourgeoisie eurent le plus d'éclat, sous la direction de la confrérie chevaleresque de l'*Ours blanc*. Mais les détails que nous possédons sur cette institution (1) ne sont pas aussi anciens que ceux qui nous restent sur la confrérie moins fameuse, mais aussi guerrière, qui s'était formée à Tournai. Trente et un bourgeois la composaient, d'après les statuts de 1330, dont le vieil historien de la ville (Cousin) a résumé les points capitaux. « Ces compagnons, dit-il, tous les dimanches faisaient un souper ou diner, chacun à son tour. Ils avaient fait une bannière, des pennons et des trompes à leurs armes. On déployait cette bannière « à chaque fois qu'ils disnoient ou souppoient ensemble, et pareille- » ment l'on sonnait les trompettes, muses, callemelles, cornes, » sarasmois et ie ne scay quelle autre sorte d'instrumens nommés » nacaires. Les héraux et ménétriers estoient vestus d'une mesme » livrée. S'il advenoit que l'un des trente et un eust enfant à bapti- » zer, ou qu'il se mariast, tous les dicts ménestriers s'y employoient, » et la bannière y estoit portée. De même, quand quelque estranger,

(1) On les trouvera réunis dans le premier numéro des Annales de la société d'émulation de la Flandre occidentale ; mais le caractère bourgeois de la confrérie n'est pas assez remarqué par l'auteur de l'article.

» homme d'honneur, venoit en la ville, ils le prioient de disner ou
 » soupper avec la compagnie, et s'il luy plaisoit joster avec les
 » compagnons, on l'armoioit et montoit » (1).

Les cérémonies publiques offraient aux trente et un d'autres occasions d'éclat et de magnificence; mais la plus fameuse de toutes fut la fête qu'ils donnèrent en 1351 et qu'on appela *des trente et un rois*, parce que chacun d'eux y parut sous le nom et dans l'équipage d'un des monarques affiliés à la cour d'Artus. Ce devait être un véritable tournoi où courraient les bourgeois de la ville et ceux du dehors, pour gagner des prix et mériter l'approbation des dames. Des hérauts furent envoyés un an d'avance annoncer cette solennité dans toutes les villes des provinces environnantes et jusqu'à Paris. Celles qui acceptèrent apposèrent leur sceau sur le règlement des joutes dont les héros étaient porteurs, et annoncèrent le nombre des cavaliers et des champions qu'elles enverraient, car les Tournaisiens avaient pris l'engagement de les héberger.

La liste des étrangers qui prirent part à la fête nous est parvenue. Quatorze villes y envoyèrent des compagnies avec étendards et enseignes. De Valenciennes vinrent quatre bannières avec leurs manants (ou cavaliers gardes) et onze courants (ou jouteurs); ceux de Paris vinrent avec trois bannières et dix lances; ceux de Senlis, sans bannière, à trois courants; ceux de Reims, avec trois bannières et huit jouteurs; ceux de Saint-Quentin, avec deux bannières et manants; ceux d'Amiens, avec deux bannières et sept lances; ceux de Saint-Omer, avec une bannière et cinq courants; ceux de Compiègne, avec trois bannières et sept jouteurs. Ceux d'Arras vinrent sans bannières, ainsi que ceux de Bruges, les premiers au nombre de six, les autres de quatorze. Lille, Douvres, Ardenbourg et l'Écluse fournirent aussi des bannières et des cavaliers. Le nombre total des jouteurs était de cent seize.

La magnificence que les concurrents étalèrent dans leur équipement ne nous est indiquée qu'en peu de mots par les récits de l'épo-

que; mais nous pouvons en juger par d'autres descriptions. C'était pour les villes comme pour les cavaliers une question d'amour-propre, et la profusion de soie, de velours, de taffetas et de galons qui se déployait dans ces solennités bourgeoises est presque incroyable. L'entrée de chaque troupe était triomphale. On envoyait au devant d'elle une députation chargée de l'accueillir et de l'introduire dans la cité, au son des vielles et des trompettes. Des logements étaient préparés, des tables dressées, et à la nuit les rues étincelaient de flambeaux. Puis, le jour des courses venu, on se rendait en pompeux appareil à la place où les lices étaient tendues, et la joute commençait.

Quand Louis XIV et les seigneurs de sa cour, dans les ballets de Versailles, empruntaient le costume des personnages de l'Arioste, pour déployer leur grâce et leur talent de danseurs, ils ne se doutaient guère que trois siècles avant eux la vaillante bourgeoisie de Tournai adoptait un déguisement analogue pour figurer avec le même éclat dans une fête plus virile. Aussi tout l'appareil des compagnies étrangères fut-il sans doute éclipsé par l'entrée dans l'arène de ces trente et un rois de roman, équipés avec la splendeur fantastique qui convenait à leur rôle. Le narrateur qui nous les fait connaître ne parle ni de la beauté des chevaux, ni de l'éclat des armures; ses yeux éblouis ne remarquaient plus que la couronne royale et le blason imaginaire de ces monarques d'un jour. Contentons-nous des indications qu'ils nous ont laissées, puisqu'elles représentent ce qui frappait la multitude, et répétons d'après lui les noms des jouteurs, leurs titres fabuleux et leurs armoiries d'emprunt. Nous leur laisserons jusqu'au vernis d'ancienneté que semble leur donner son vieux langage.

I — Jacques de Corbry, qui, dit Jean Cousin, « fust autheur de la feste, et la commença, prenant grand'peine, et supportant grands frais pour l'instaurer ». Pour cette raison, il fut élu chef des trente et un rois, avec le titre de roi Gallehos, « qui jadis conquit trente rois. Pour armoiries il portait d'azur semé de couronnes d'or. Comme

(1) JEAN COUSIN, *Histoire de Tournai*, partie IV, c. 24.

chef, il était accompagné des deux manants courants aux armes du roi dont il portait le nom ; c'étaient Jean Colemel Roussel, manant de Corbry, qui portait de gueules à trois croissants d'or, et Jean de Namur, manant de Corbry, qui portait de gueules à une bande fuselée d'argent ».

II — Guillaume d'Hellemmes (le roi Pellez du Castel-Périlleux) porta de vair à trois croix d'argent.

III — Collart Willains (le roi Glines) porta d'azur à un quartier d'argent, à une couronne de gueules audit quartier, et en l'azur deux têtes de griffon d'or.

IV — Jacques Mouton, fils de Gillion (le roi Banich Bévenich) porta d'argent à trois bâtons de gueules.

V — Guillaume du Porch (le roi Boors de Gannes) porta d'or à trois bâtons de gueules en belong.

VI — Vinchant d'Arc (le roi Lyonnel) porta d'argent semé de lionceaux de gueules.

VII — Jehan Payen (le roi Baudemages de Gorès) porta de vair semé de couronnes d'or.

VIII — Henri Wettens (le roi Gaudenor, ou le roi de Cornouailles) porta d'argent à un chef.

IX — Jehan d'Hellemmes (le roi Abilacus de Constantinople) porta vairé, contrevairé d'argent et d'azur.

X — Colart Bourlinet (le roi d'Océanie) porta d'azur, à trois fleurs de lis et un chef de dame.

XI — Jacques Mouton (le roi Abilacus de Casmélide) porta de gueules à trois moutons d'argent.

XII — Jacques d'Avelin (le roi Grech) porta d'azur à un sautoir d'or et au sautoir cinq tourteaux de gueules.

XIII — Pierre de Waudripont (le roi Boort d'Irlande) porta d'azur à deux araines d'or.

XIV — Jehan Crissembien (le roi Hamel de Nantes ou de Bretagne) porta d'or à trois croissants de gueules.

XV — Pierre Néchure (le roi des cent chevaliers) porta d'argent fretté de gueules.

XVI — Miquiel Villain (le roi Claudas de Gaule) porta d'azur à fleurs de lis d'or et un chef de dame.

XVII — Jehan de Sottenghien (le roi Glisset) porta d'azur fretté d'or à un quartier, et dans le quartier une patte de lion tenant un cœur de gueules.

XVIII — Jehan Thiebegud (le roi Caradebrinhas) porta d'or à trois pens de gueules.

XIX — Jeffroy d'Orque (le roi Tenor de la Haute-Rivière) porta d'argent fretté de gueules.

XX — Jehan d'Antoing (le roi Chalogantin) porta d'or à une croix échiqueté d'argent et de gueules.

XXI — Jehan Prevost (le roi Claudas de Désierte) porta de sable à trois fermaux d'or à un chef d'or.

XXII — Jehan Warrison (le roi Lach Rocheline) porta de gueules à trois rameaux d'or.

XXIII — Jacques le Villain, dit Liébert (le roi Pellenos de l'Isce-lois) porta d'or à trois écussons d'azur.

XXIV — Gossuin Dumortier (le roi d'Écosse) porta échiqueté d'or et d'azur.

XXV — Jehan Li Muisis (le roi Vryon) porta de gueules à une bande d'or et à six roses d'or.

XXVI — Jacques Ricoirs (le roi Branghore) porta d'or à un fer de moulin de sable, à cinq étoiles d'argent.

XXVII — Jehan Gargotte (le roi Sitor de la Rouge-Montagne) porta de gueules semés de fleurs de lis d'or.

XXVIII — Pierre Centinars (le roi de Norgalles) porta de gueules à trois aigles d'argent.

XXIX — Jehan Wettin (roi de Cornoualle) porta de gueules à trois fermaux d'or semé de trèfles d'or (1).

Le tournoi eut lieu les lundi, mardi et jours suivants de la fête du Saint-Sacrement de l'an 1331 (4 juin). Il se tint sur la grand'

(1) Nous n'avons plus les titres que prirent les deux derniers rois.

place où s'élevait un enclos construit aux frais des *chevaliers de la Table ronde*. Mais c'était leur chef, Jehan de Corbry, qui seul avait fait construire la somptueuse galerie qui dominait l'enceinte. Au centre s'élevait un dais magnifique orné et pavoisé de mille couleurs. Bientôt les callemelles, les sarasmois, les trompettes et les nacaires annoncèrent que le cortège s'avancait. On voyait à la tête le roi Gallehos. Il se faisait distinguer au milieu de ses chevaliers par sa riche armure où l'or étincelait. Il montait un coursier richement caparaçonné et couvert d'une housse perse agencée de broderies d'or. Il était accompagné de deux manants courants à ses armes. Après lui s'avancèrent le roi Pellez du Castel-Périllieux, le roi Glines, le roi Banich Bévenich et tous les autres chevaliers de la Table ronde richement équipés. Venait ensuite la longue file diversement vêtue des chevaliers courants de toutes les villes étrangères (1). Enfin la trompette du héraut d'armes donna le signal. La lice fut ouverte par Jehan de Corbry, dont le magnifique équipage excita l'admiration de tous les assistants. Il courut à Jean Banier père, Valenciennois. Après eux « Collard Commare, de Maubeuge, jouta à Jean de Namur, manant au roy Corbry, et autres joutèrent à autres; il y en eut un en grand péril, auquel à l'esmouvoir (2) le heaume saillist hors de la teste sans que l'autre s'en aperceust, jusques à ce qu'ils furent outre tous deux. Hues le Largie (de Reims) jouta contre Jean Wettin Tournesien, dict le roy Cornoualle, et furent tous deux jettés par terre. Jacques le Serment jouta à Jacques Mouton, et coururent si fort qu'ils tuèrent leurs chevaux. François Belle (de Bruges) jouta à Jean Coisembier, lequel tomba par terre. Aucuns courrans de Lisle furent jettés par terre avec leurs antagonistes, leurs chevaux furent épaulés, et un desheaumé. Jean de Sottenghien gagna le prix du dedens, à sçavoir un vautour d'or. Jacques Bourgeois, manant de Saint-Quentin, eut un cheval pour le prix du dehors ». C'étaient les derniers courants. Comme le soleil allait disparaître, tous les jou-

(1) CHOTIN, *Histoire de Tournai*, p. 270.

(2) Auquel, comme il se mettait en mouvement.

teurs se rangèrent aux deux extrémités du champ clos, et de là, l'épée à la main, ils s'élançèrent les uns contre les autres en troupes de six combattants. Le tournoi fini, toutes les compagnies des différentes villes se réunirent à un splendide banquet, donné à l'hôtel de ville par les chevaliers de la *Table ronde*. Les jours suivants se passèrent en courses et en jeux de bagues qui rivalisèrent pour la somptuosité avec le tournoi de la veille (1).

On vient de voir quel caractère poétique prenaient les fêtes de la grande bourgeoisie. Celles des petites gens étaient à peine moins splendides, et ce qui surprend, c'est de leur voir emprunter aussi aux trouvères de l'époque des idées gracieuses, poussées parfois jusqu'à l'affectation et qui semblent n'avoir pu naître que sous le ciel ardent de la Provence. Ainsi les tirs à l'arc et à l'arbalète, ces tournois de la classe inférieure, ne nous offrent pas seulement des archers vêtus d'écarlate et de velours, mais encore des hôtes d'une courtoisie recherchée et d'une galanterie pastorale. Quelque bizarre que doive paraître ce dernier terme, il est le seul que nous puissions employer pour caractériser quelques passages de la pièce suivante datée de 1408 et tirée d'un manuscrit contemporain.

« A tous ceux qui ces présentes verront ou oïront, et par spécial à honorables, discrets et sages, tous seigneurs rois, connétables, doyens, trouveurs, et à tous autres compagnons tenant confrérie et serment du noble jeu des arbalétriers en cités, bonnes villes fermées et privilégiées;

» Les arbalétriers et confrères de la confraternité monsieur Saint-George en la ville d'Audenarde, salut et amoureuse dilection !

(1) Les fêtes ne se terminaient pas toujours d'une manière si amicale. En 1280, il y en eut une à Douai qui se trouva interrompue par une querelle entre les *damoiseaux* de cette ville et les Lillois. Une sorte de guerre privée entre les deux communes faillit en être le résultat.

« CHERS FRÈRES,

« Comme vrai soit que ledit jeu d'arbalète est si très noble, amoureux (amical), habile et délicieux, que chacun, quel qu'il soit, gens nobles, moyens ou petits, de quelconque état ou condition, en peut jouer sans méprisure, vilénie ou reproche, et pour ce que en celui excellent, très noble et amoureux jeu, et sur tous autres jeux le plus prisé et honoré, ne peut ni ne doit être péché, vilénie ou aucun vice, mais toutes courtoisies, honneurs, amours (amitiés) et vraies plaisances, et doit chacun avoir naturel désir de soi ébattre, pour le temps amoureuxment passer et oublier toute mélancolie, et en témoigne la philosophie, disant que en naturels désirs peu de gens peuvent pécher, et que peu souvent ou même néant (jamais) a été vu que audit jeu il y eût courroux, haine, orgueil, outrecuidance...

» Pour ce nous désirons de tous nos petits pouvoirs ledit jeu maintenir et fréquenter amoureuxment (affectueusement) par bon et délicieux ébattement ;

» Considérant aussi le plaisant, délicieux et gracieux temps présent auquel toutes choses se réjouissent, les oiselets de leurs très douces et délicieuses mélodies, les prés, bois et terres de diverses herbes, verdure et fleurs de diverses plaisances, couleurs et délicieuses odeurs, et afin que ledit très gracieux temps ne se passe ni doive passer sans remembrance de ce très noble jeu ;

» Vous plaise savoir que nous vous verrions très volontiers en droite bonne amour et compagnie assemblés en ladite ville d'Audenarde, pour recorder les ébattements et remembrer les délicieuses joies que plusieurs fois nous avons eues ensemble (1). »

Dans les fêtes de ce genre, le nombre de tireurs de chaque ville était limité et se bornait ordinairement à dix. C'était le seul moyen d'égaliser les chances des sociétés concurrentes. Un prix était donné

à la compagnie qui avait la plus belle tenue, et nous le voyons gagné en 1394 par ceux de Bruges qui l'emportèrent sur ceux de Paris dans un fameux tir de Tournai, où figurèrent quarante-huit villes (1). Un autre prix récompensait la société qui avait fait pendant la fête « le plus bel ébattement, sans vilénie, » coutume joyeuse, qui dégénéra plus tard quand chaque confrérie eut son bouffon en titre. Mais dans leurs ébattements mêmes, les confrères de l'arbalète affectaient le sentiment de leur dignité. Ils ne voulaient point se mêler aux paysans, dont les confréries étaient exclues de leurs réunions. « Nuls hameaux, villes champêtres ou châteaux, qui eussent confrairie ou compagnie de serment, ne peuvent jouer audit jeu ».

En effet, les *gildes* d'arbalétriers, car tel était leur titre, formaient des corps d'élite, qu'on pourrait nommer les bandes permanentes de l'armée communale. Composées d'hommes de toutes les classes, elles recevaient une solde pour faire au besoin le service actif, et l'esprit militaire leur inspirait une certaine fierté. Si l'arbalète était à leurs yeux une arme noble, elles se croyaient elles-mêmes anoblies par le droit de s'en servir, droit qu'elles possédaient dans sa plus grande étendue, et pour leurs propres querelles comme pour les guerres nationales. Voici ce que porte à ce sujet la charte des arbalétriers de Gand. « Quand un confrère sera en guerre dans le pays de Flandre, à moins que ce ne soit contre le prince ou contre son noble sang, et qu'il le fera connaître au roi, au doyen et aux proviseurs de la gilde, ceux-ci feront avertir par le valet les confrères, qui seront tenus de marcher à son aide et à leurs frais pendant un jour entier. Le lendemain il peut en garder autant qu'il veut aux gages fixés et les retenir jusqu'à ce qu'il soit en sûreté (2). » Ainsi la confrérie guerrière accep-

(1) Même manuscrit, fol. 88. « Mais la plus belle compaignie-qui fu Bruges, je vous affie,... Paris fu la plus lointaine. »

(2) Item dat ele van den gulden broeders die beleit ware binnen myns heeren land van Vlaendren. Int caes dat niet ware ieghen onsen prinse ofie ieghen zyn edel bloot. Ende hyt te kennen gave den coninc, den deken ende den proviserers van den gulde, so moesten alle de gulde broeders die bi den coninc, deken ende proviserers vermaent sullen wesen bi den cnape, te hem waert trecken also verre als zy reysen moghen binne daghe, op huerlieder cost. Ende sand' daghes mach hyze also vele nemen als hem ghetieft, te alsulken wedden als den coninc, deken ende proviserers redelic aencken sal. Ende die sullen bi hem bliven, tot er tyd dat hy wesen sal in behouder land. Ende so wie dies inghebreke ware, soude syn in boete van XX st. parisiss.

tait les habitudes de solidarité des races germaniques, et les arbalétriers plébéiens se soutenaient entre eux comme les barons féodaux. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils eussent le même orgueil et qu'ils déployassent la même pompe.

Au tir de 1394, les arbalétriers de Tournai étaient uniformément vêtus de cottes blanches et vertes de drap, ornées de broderies. Ceux de Bruges, habillés de soie, de velours et de damas, portaient aussi de grosses chaînes d'argent. Mais ce qui jetait surtout de l'éclat sur ces derniers, c'étaient les *gracieuses histoires avec artifices* qu'ils jouaient en marchant. Ils avaient amené à leur suite tout l'appareil des représentations allégoriques chères à nos aïeux, et leur entrée offrait un caractère triomphal. Plusieurs autres villes donnèrent le même exemple, et la compagnie parisienne fut remarquée pour ses *jeux*. Mais toutes furent vaincues par les Montois, qui, à défaut sans doute de trouvères et de rhétoriciens, avaient imaginé de donner le spectacle d'un tournoi dont les combattants étaient armés au clair. Cette idée chevaleresque, mieux rendue sans doute que ne l'est de nos jours le combat du dragon, éclipsa les inventions des beaux esprits, et les braves du Hainaut gagnèrent la palme de l'art à la pointe de la lance (1).

Toutefois ce triomphe d'une pantomime guerrière sur la poésie est un fait exceptionnel : dans les fêtes suivantes, les ébattements prennent un caractère lyrique. Ce sont des jeux accompagnés de chants où les rhétoriciens, c'est-à-dire les poètes et les déclamateurs, se mêlent aux archers. Telle devait être en effet la marche des choses après que l'agrandissement de la maison de Bourgogne, en assurant aux diverses provinces une existence moins agitée, eut fait perdre aux institutions militaires des communes leur but immédiat. Les fêtes théâtrales et les concours littéraires grandirent en éclat et en importance, aux dépens des jeux guerriers. Nous voyons à Tournai les deux éléments s'unir et se balancer en quelque sorte dans le tir de 1455, plus célèbre encore que celui de 1394. Cinquante-neuf

(1) DE SAINT-GENOIS, *Revue de Bruxelles*, sept. 1839.

villes y prirent part, et la fête du *Puy* (ou montagne) *des Amours* s'y joignit à celle de l'arbalète. C'était un tavernier, Jean de Courcelles, qui se trouvait en même temps prince de ce Puy et du Grand Serment des arbalétriers. Il transforma en *Palais du prince des Amours* la halle des doyens et fit dresser un théâtre sur lequel on représenta des *jeux de personnages*, puis on chanta des *chants royaux* et des chansons d'amour. Ceux de Lille reçurent le premier prix des jeux en langue française, ceux d'Ypres des jeux en langue flamande. Les cinq compagnies des cinq paroisses de Tournai donnèrent d'autres représentations les jours suivants, et ce fut celle du prince des Amours qui l'emporta. A peine trouverait-on dans les chroniques provençales des scènes à la fois plus poétiques et plus populaires.

Mais ce mouvement littéraire qui se prononçait si vivement dans les cités du Nord ne devait pas y porter les fruits brillants qu'il semblait promettre. Comme la Provence, la Belgique tomba sous la domination de princes étrangers, et sa littérature n'eut plus accents sérieux. On serait tenté de croire que la poésie elle-même devient un poison pour l'esprit des peuples encore jeunes, quand elle cesse d'avoir un caractère patriotique. Aux chants d'amour des trouvères de Tournai nous ne voyons mêlés que des hymnes en l'honneur du roi de France. Sous les ducs de Bourgogne l'allégorie mystique, les passions sensuelles et les sotties grossières devinrent le sujet des compositions à la mode. La plupart de nos provinces avaient eu pendant les siècles précédents leurs poèmes nationaux ou leurs légendes épiques. C'étaient la fondation des Belges et les conquêtes des vieux rois de Hainaut, l'histoire des forestiers de Flandre, celle des géants Brabon et Antigone, le mystère de Charles le Bon et l'enfance, presque historique, de Godefroid au Berceau. Mais tout ce qui porte l'empreinte de la vie nationale s'efface peu à peu sous la dynastie bourguignonne ; les fêtes se répètent de plus en plus brillantes et de moins en moins significatives ; la rhétorique chante plus haut que jamais, et ne dit rien au cœur des populations.

Ce n'est pas qu'on puisse accuser Philippe le Bon et ses succes-

seurs d'une sorte de complot politique contre la nationalité de leurs sujets. Leurs vues ne furent pas toujours profondes et leur conduite réfléchie; mais, étrangers à tout ce qui constituait l'individualité du peuple belge et nourris dans l'ordre de choses et d'idées qui régnait au dehors, ils obéirent à des tendances presque instinctives en s'écartant toujours de la voie populaire pour graviter en quelque sorte vers un monde opposé. Encore faut-il remarquer qu'on ne vit point sous leur règne les confréries bourgeoises prendre en Belgique le caractère bouffon et trivial qui leur était habituel en France et dans les villes de la frontière. Il est plus que douteux qu'on pût trouver dans le pays flamingant un certain nombre de personnages aussi burlesques que l'Abbé de Liesse, le Roi des Lourds, le Prévôt des coquins et le Maire des Hideux d'Arras, le Prince des portefaix, l'Amiral des maçons, Sens légier, et l'Abbé de l'Écasse de Cambrai, le Prince des sots et la Mère sotte des confréries française. Les habitudes de liberté du peuple belge imprimaient encore une certaine dignité même aux ébats des corporations plébéiennes.

MOKE

MŒURS

USAGES, FÊTES ET SOLENNITÉS

DES

BELGES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46